



avec la liste **AVEC VOUS A BOIS-LE-ROI**

ENSEMBLE, IMAGINONS ET CONSTRUISONS NOTRE AVENIR A BOIS-LE-ROI

L'eau : pour un service efficace et moins cher

Tandis que les élus - sortants ou démissionnaires - des deux autres listes ont tous validé depuis des années avec un bel aveuglement les chiffres de Véolia ; les élus d'AVEC VOUS A BOIS LE ROI n'ont cessé quant à eux de dénoncer l'opacité du contrat d'affermage signé et d'en réclamer l'audit.

Les résultats de cette étude enfin réalisée sont accablants :

- réseau peu performant et en nette dégradation (*vieillesse des réseaux, opérations de recherches quasi inexistantes de fuites, parc de compteurs âgé*),
- surprovisionnement comptable des dépenses par le délégataire qui accentue ses pertes à l'approche de la période de renouvellement,
- charges de personnel et frais de structure surévalués générant un surcoût de l'ordre minimal de 16% indu mais néanmoins facturé au consommateur bacot.

**Bacots, bacottes vous êtes rançonnés depuis des années par la multinationale Véolia !
La solution existe : placer la gestion de l'eau sous régie municipale ou intercommunale !**

De plus en plus de collectivités territoriales, grandes ou petites et de tous horizons politiques, ont choisi de se réapproprier la gestion du bien commun si précieux que constitue l'eau. Ce mode de gestion est la régie.

- En régie, ce sont les élus que vous avez désignés qui décideront annuellement du prix du service et non une obscure formule contractuelle de révision souvent biaisée.
- En régie, il n'existera pas de rémunération surfacturée des services centraux de grands groupes.
- En régie, les excédents de budget d'exploitation seront intégralement réinvestis ce qui protégera le patrimoine sur le long terme.

La pratique le prouve, la gestion publique de l'eau s'avère toujours plus performante que sa gestion privée, et le prix facturé décroît.

Voiries, circulation, stationnement : tout reste à faire

Toute occupée, durant deux mandatures, à mener sa guerre de tranchées juridique relative « au-projet-de-la-médiathèque-qui-va-sortir-dans-deux-ans-c'est-sûr » la municipalité Delporte a omis d'assumer les fonctions basiques : ouvrir de vraies tranchées pour assumer la maintenance de la voirie.

Temps irrémédiablement perdu qui se traduit par une détérioration des réseaux et dès lors par un renchérissement de l'inévitable effort de remise à niveau durant une période où se raréfient désormais les subventions.

Temps perdu durant lequel nos impôts, accumulés et inemployés, subissent l'érosion monétaire en dormant paisiblement sur le compte du Trésorier municipal ! (*c'est inepte*)

Voiries, circulation (dont la circulation douce) et stationnement doivent en effet être conjointement repensés et redessinés dans un plan d'ensemble programmé.

Nous nous engageons :

- à mener une étude intercommunale en concertation avec les populations, analysant le flux de véhicules et visant
 - à limiter l'utilisation des voitures des usagers de la gare ;
 - à permettre une optimisation des transports en commun et de l'utilisation des parkings existants à la périphérie (*Chartrettes, Fontaine-le-port*) tout en maintenant la gratuité du parking de la gare ;

- organiser un plan de circulation dans Bois-le-roi rendant plus accessibles à nos concitoyens les commerces et les services en, ,par exemple, intégrant la mise en place de mini bus.
- à établir un bilan général de la voirie (*trottoirs, voies de circulation et enfouissement des lignes*) dont l'état à Bois-le-roi s'avère non sécurisé et discriminant (*personnes âgées, parents avec poussettes, handicapés etc.*).
- au terme de ce bilan, à soumettre au vote des bacots un choix de deux programmations alternatives affichant coûts respectifs, durée et stratégie fiscale qui en découlent.

Démocratie

Le seul programme immobilier véritablement mené à bien par la municipalité sortante est de s'être murée dans ses certitudes durant deux mandats. L'information des décisions du maire tient lieu de concertation. Au-delà des déclarations d'intentions des uns et des autres, il faut, en la matière, des solutions concrètes qui soient garantes de changements durables de pratiques.

Nous nous engageons :

- à mettre en œuvre des comités de quartier dotés d'enveloppes budgétaires. Ces comités seront les pivots de la mise en place de nos projets. Ils constitueront le garant de l'élaboration collective et de la mise en œuvre des projets structurants,
- à ouvrir des séances de débat avec le public lors des conseils municipaux,
- à diffuser sur la Toile les séances du Conseil Municipal,
- à élargir les différentes commissions municipales à tous les bacots souhaitant y participer,
- à mettre en place un conseil consultatif des aînés,
- à raviver le conseil municipal des jeunes,
- à jumeler Bois-le-roi avec une commune de même importance localisée dans un pays du Sud pour y favoriser co-développement et coopération.

Voici quelques-uns des projets que nous avons la conviction de mener à terme. Nous les développerons avec les Bacots et les Bacottes dans ce souci de concertation que n'a jamais voulu instaurer la municipalité sortante.

La gestion de notre ville doit être : solidaire, soucieuse de cohésion sociale, porteuse d'un service public efficient et d'un développement économique harmonieux intégrant la protection de l'environnement.

Dans ce cadre, pour développer et enrichir notre programme, nous proposons aux Bacots et Bacottes deux rencontres ayant pour thèmes :

- **vendredi 28 février à 20h00 à la mairie :**
eau, voiries / circulation et stationnement / démocratie et intercommunalité
- **vendredi 21 mars à 20h00 à la mairie :**
social /culture / sport / jeunesse / finances

Vous souhaitez que cela change et que votre avis soit pris en compte, n'hésitez pas rejoignez-nous !



-
- *Je souhaite soutenir la liste, chèque à l'ordre : avec vous à Bois-le-roi*
 - *Je souhaite faire partie du comité de soutien*
 - *Je souhaite recevoir des informations*
 - *Je souhaite rejoindre la liste*

Nom, prénom :-----

Adresse :-----

Téléphone :----- adresse courriel :-----

renvoyer ce bulletin à Solange BLAIS-PERRIN -- 22 rue de Bellevue 77590 Bois-le-roi
ou contactez-nous via : avecvousaboisleroi@orange.fr